

<b>Nom du dispositif/action</b>	<b>Pension de famille /Maison relai (logement adapté)</b>
<b>Missions</b>	Accueil sans limitation de durée de personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile.
<b>Association Gestionnaire</b>	Croix Rouge Française 170 Avenue de Casselardit 31300 Toulouse
<b>Public visé</b>	Personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Sous réserve d'un équilibre dans la structure, les personnes accompagnées d'un animal de compagnie vacciné et réglementaire en dehors des NAC sont acceptées.
<b>Principaux critères d'éligibilité</b>	Personne isolée ou en couple, majeurs suffisamment autonome dans les actes de la vie quotidienne avec ou sans étayage. Sans enfants mineurs. Adhésion de la personne au projet d'Etablissement. Personne en situation régulière sur le territoire français bénéficiant de minimas sociaux ou de ressources suffisantes pour assurer le paiement de la redevance de son logement. (Sous condition d'un plafond de ressources). La personne doit avoir un référent social sur le secteur.
<b>Modalités pour déposer une demande d'accueil</b>	Pré-visite conseillée Candidature présentée par un travailleur social avec un dossier comportant une évaluation sociale sur la situation du demandeur par l'intermédiaire du dispositif SIAO.
<b>Formulaire de demande</b>	Fiche de saisine S.I.A.O.
<b>Localisation</b>	Foix et Lavelanet
<b>Nombre et Type de places</b>	Foix : 21 Appartements individuels équipés (12 T1, 8 T1bis, 1T2 couple) Lavelanet : 22 appartements équipés
<b>Durée de Prise en charge</b>	Pas de durée de bail.
<b>Prix</b>	Loyer + charges de chauffage, eau, électricité, assurance et équipement – Agrément APL (Aide Personnalisée au logement)